



## Programme du prochain séminaire de l'IFP

Date : 20, 21 et 22 octobre 2006 Lieu : Paris

www.ifpfrance.org

### Vendredi 20

18h30 : Présentation des organisateurs et des participants. Annonce du programme.

19h30 : *Dîner-débat avec Eric Brunet, journaliste à France 3 sur le thème : « Peut-on encore être de droite ? »*

### Samedi 21

#### CONVICTIONS

9h00 : « **L'économie est-elle immorale ?** »

*Bertrand Lemennicer, professeur d'économie à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)*

*Pause*

11h00 : « **Laïcité, laïcisme** »

*Olivier Drapé, directeur d'Ichtus*

*Déjeuner*

#### ARGUMENTATION

14h30 : « **Convaincre ses interlocuteurs** » (art oratoire et rhétorique)

*Jean Martinez, avocat au barreau de Paris*

15h30 : Exercices pratiques. Joutes oratoires

19h15 : *Dîner-débat avec Alexandre Del Valle, chercheur en géopolitique sur le thème : « La Turquie dans l'Union européenne, cheval de Troie islamiste ? »*

*Open Bar*

### Dimanche 22\*

#### ACTION

9h00 : **Cas pratique. Se présenter à des élections universitaires**

*Alexandre Pesey, chargé d'enseignement à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)*

*Pause*

11h00 : **Traduire ses valeurs dans l'action.**

- Le cas d'un organe de presse : **Romain Chetaille**, chef d'entreprise
- Le cas d'un groupe de pression : **Benoîte Taffin**, porte-parole de Contribuables Associés
- Le cas d'un conseiller politique : **Guillaume de Thieulloy**, collaborateur parlementaire

*Déjeuner*

#### MOTIVATION

14h30 : Entretiens individualisés

**15h30 : « 2 minutes pour convaincre »**

17h00 : Pot final

V-----

### Inscription

ρ Je souhaite participer au séminaire de l'IFP\*

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

N° de téléphone : ..... Courriel : .....

Etudes : ..... Etablissement : ..... Date de naissance : .....

*Bulletin d'inscription à retourner avant le 10 octobre 2006 à l'IFP, 158 avenue du Maine, 75014 Paris.*

\* Sous réserve des places disponibles. Les frais d'inscription sont de 50 euros. Ils couvrent le logement, les repas et les cours. Pour les candidats venant de la province, les frais de transport seront pris en charge par l'IFP à hauteur de 50% sur présentation d'un justificatif.